

Célébration de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant Ecoles de l'ASA – Région Bongolava – Madagascar

La journée du 20 novembre 2015, la célébration de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant dans le cadre du CIDE (Convention Internationale relative aux droits de l'Enfant) a été marquée par diverses organisations de sensibilisation et de communication relatives aux droits de l'Enfant au niveau des Ecoles disposées par l'ASA aux enfants des familles installées dans sa zone de migration.



Vers 10h de la matinée, une longue file d'élèves de niveaux confondus (primaire, secondaire), rejoint l'église paroissiale d'Ampasipotsty, en carnaval avec des pancartes illustrant les différents slogans relatifs aux droits fondamentaux de l'enfant. Ces pancartes avec les dessins sont confectionnées par les élèves eux-mêmes à l'aide des matériaux à leur portée.



Dans l'église Sainte Famille où s'est déroulée l'animation audiovisuelle, les élèves des classes primaires et ceux des classes secondaires avec les parents présents, ont, alternativement visionné un court métrage d'environ vingt minutes, intitulé « **Pour la journée internationale de l'enfant** ». Dans ce court métrage, des séquences de saynètes ont pu communiquer les droits de l'enfant suivi des commentaires et d'échange entre les participants (élèves, éducateurs, agents sociaux et parents).



A l'extérieur de l'église sur la façade principale, des posters,...



...des dessins faits par les élèves de l'internat ont été exposés.

Ces figures illustrent également les droits de l'enfant.



Notre droit : aller à l'école



Notre droit : avoir des loisirs

Chaque figure a été commentée par le responsable pour être appréhendées par les enfants et les parents. C'était là aussi l'occasion pour le Responsable, d'expliquer aux assistants la raison d'être de cette journée commémorative.

Toujours est-il que des questions-réponses, s'ensuivaient.....



A la fin de cette séance d'exposition, il a été laissé aux assistants un message, par l'Unité sociale :
« Ne pas se contenter de la simple connaissance des droits de l'enfant mais de les respecter et de les vivre au quotidien »

Pour clôturer la journée, élèves, éducateurs, parents se sont rendus sur la grande place du Collège d'Enseignement Général (CEG) où les élèves de l'internat ont entonné une chanson d'animation/sensibilisation à l'honneur des enfants - véhiculant leurs droits surtout, d'étudier. C'était une journée de réjouissance pour nos élèves !



Les droits des enfants ?

- Dormir
- Etre propre
- Aller à l'école
- Etre en bonne santé
- Manger
- Jouer
- Se vêtir

Ramonjvelo Cécilien
Agent de suivi enfants/TUTORAT